



Objet : Communiqué commun

Les partenaires sociaux du rugby professionnel se sont réunis le 30 avril avec les représentants de la LNR et de la DNACG.

Dans une volonté partagée de transparence et de responsabilité, les partenaires sociaux s'entendent à partir des éléments présentés ce jour par la DNACG aux membres de la Commission Paritaire pour constater les incidences financières estimatives sur la saison 2020/2021. Ce constat appelle à un effort collectif qui permette d'assurer la pérennité de notre écosystème.

Le cadre général en cours de définition par les partenaires sociaux (transparence quant aux finances du club, avis DNACG sur la situation du club et sur les mesures liées partagés avec le CSE et les salariés) et les différentes mesures devront être mises en place individuellement, en fonction de la situation spécifique de chaque club, dans une démarche contrôlée et accompagnée par la DNACG.

Le 1^{er} mai 2020.

Entre :

UCPR

Alain CARRE

Président

PROVALE

Robins TCHALE
WATCHOU

Président

TECH XV

Alain GAILLARD

Président

LNR

Paul GOZE

Président